

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
9 – 2022 / N° 1**

**SEANCE du 06 décembre 2022**

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de suffrages exprimés : 12  
VOTES : Contre : 0 Pour : 12 Abstention :  
0  
Date de la convocation : 28.11.2022

**L'an deux mil vingt-deux et le six décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.**

**Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, MINDER Pascale, VIALATTE Jacky, LASSAGNE Cécile, ULIN Nicolas, LAMBERT Daniel, MANENT Corinne**

**Absents excusés : REBOUL Gregory, VIAL Anne- Claire**

**Objet : Acquisitions tableau blanc pour école + deux portes manteaux**

Le bureau propose l'acquisition d'un tableau blanc pour l'école pour un montant de 510 € HT ainsi que deux portes manteaux pour la salle de la périscolaire d'un montant de 133.98 € HT à la société MANUTAN Collectivités. Le montant total est de 643.98 € HT soit 772.78 € TTC.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** l'acquisition d'un tableau blanc pour l'école et deux portes manteaux pour la salle du périscolaire pour un montant global de 643.98 € HT soit 772.78 € TTC à la société MANUTAN Collectivités.
- **DIT** que cette dépense est prévue au budget 2023 article 2188

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 08.12.2022

Le Maire

Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 09.12.2022  
Et de la réception en Préfecture le 09.12.2022

Le Maire